20

LE DOCTEUR

L. LUNIER

DISCOURS

PRONONCÉS SUR SA TOMBE

LE 9 SEPTEMBRE 1885

PARIS

IMPRIMERIE G. ROUGIER ET Cie

1, RUE CASSETTE, 1.

1885

LE DOCTEUR

L. LUNIER

DISCOURS

PRONONCÉS SUR SA TOMBE

LE 9 SEPTEMBRE 1885

PARIS

IMPRIMERIE G. ROUGIER ET Cie

1, RUE CASSETTE, 1.

1885

DISCOURS

PRONONCÉS

SUR LA TOMBE DU DOCTEUR LUNIER

Discours de M. Vallin, au nom de l'Académie de médecine.

Messieurs,

L'Académie de médecine m'a confié le soin douloureux de payer à M. Lunier le juste tribut de nos regrets et de rappeler quels titres avait notre sympathique collègue à notre estime et à notre affection.

Qui de nous en le voyant passer, il y a quelques jours, avec sa robuste apparence, avec sa belle et aimable figure, à laquelle une abondante chevelure blanche donnait non moins de dignité que de douceur, qui de nous eût pu songer un instant à une fin si prochaine? Un refroidissement banal, au cours d'une partie de chasse, est venue terminer brusquement une carrière encore si utile aux siens, si remplie encore de projets et d'espérances.

D'autres amis viendront tout à l'heure rappeler les services que M. Lunier a rendus dans les fonctions publiques qu'il a exercées, dans les Sociétés dont il était membre. Ici, nous parlerons surtout de l'académicien, de l'hygiéniste, du légiste, de l'homme aimable et bienfaisant que nous avons connu.

M. Lunier est né à Sorigny (Indre-et-Loire), en 1822. Après avoir été interne des hôpitaux de Paris, une thèse

très remarquée sur la paralysie générale progressive, sa parenté avec l'un des doyens actuels de l'Académie de médecine, un des maîtres vénérés des aliénistes de notre temps, le dirigèrent vers l'étude des maladies mentales. Médecin en chef de l'asile d'aliénés de Niort, directeur-médecin de l'asile de Blois, il parcourut successivement tous les échelons de la carrière, et fut nommé en 1864 inspecteur général du service des aliénés et du service sanitaire des prisons de France, fonctions qu'il conserva, non sans quelques vicissitudes, jusqu'en ces derniers temps; la retraite et l'honorariat venaient de lui offrir un repos dans lequel il ne s'oubliait pas. Pendant cette longue période, il a publié, sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux, un nombre considérable de mémoires dans les *Annales médico-psychologiques* dont il était devenu le rédacteur en chef depuis 1867.

Sa grande pratique des services d'aliénés lui avait donné sur ces matières une expérience indiscutable. Avec deux éminents collègues, il rédigea, lors de l'Exposition de 1878, ce remarquable *Rapport à M. le Ministre de l'intérieur sur le service des aliénés en 1874*, qui servira à édifier l'histoire médicale et administrative de notre pays. En 1881 et 1882, il fut l'un des collaborateurs les plus utiles du ministre, dans le projet de revision de la loi de 1838 sur les établissements d'aliénés, projet qui est actuellement soumis aux délibérations du Parlement.

M. Lunier était à la fois médecin et administrateur ; il avait l'initiative, le sens pratique des choses, le goût de l'organisation : il aimait justement à s'en prévaloir ; ses efforts en ce sens ont porté non seulement sur les établissements d'aliénés, mais encore sur la réforme pénitentiaire, sur l'assistance à donner aux épileptiques, aux enfants abandonnés, sur les asiles, les écoles, etc.

La tendance naturelle de son esprit portait M. Lunier à s'intéreser à tout ce qui pouvait améliorer le sort matériel et moral des dégénérés, des faibles, des malheureux. Il a été le collaborateur de Parchappe et aussi de M. Baillarger dans leurs magistrales enquêtes sur le goître et le crétinisme en France, publiées en 1873 et 1874. A la suite de la guerre de 1870-1871, où sa belle conduite dans les ambulances de la Presse lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur, il avait signalé l'influence des grandes

commotions politiques et sociales sur le développement des maladies mentales ; presque en même temps il montrait le rôle que jouent les boissons alcooliques dans l'augmentation du nombre des cas de folie et de suicide. Ces recherches lui inspirèrent le généreux désir de combattre par la persuasion, par des récompenses aux buveurs corrigés, les progrès croissants de l'alcoolisme. M. Lunier fut l'un des fondateurs, en 1872, et il resta jusqu'à son dernier jour le secrétaire général de la Société française de tempérance. Il se consacra tout entier à cette œuvre méritoire ; dans cet apostolat d'un nouveau genre, il fit reconnaître cette Société d'utilité publique, il accepta la tâche ingrate d'être le rédacteur en chef du journal qui en publie les actes ; lors de l'Exposition de 1878, il organisa à Paris un Congrés international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme ; il fut l'âme et le secrétaire général de ce congrès dont il publia les comptes rendus. Déjà, en 1877, il avait fait paraître un ouvrage où l'on trouve réunis des documents statistiques importants sur la production et la consommation des boissons alcooliques en France et leur influence sur la santé physique et intellectuelle des populations.

Ces travaux intéressant à la fois l'hygiène publique, la médecine légale et la police sanitaire, ouvrirent à M. Lunier, en 1883, les portes de l'Académie de médecine; il y apportait, sur tant de branches diverses, une compétence et une expérience administrative dont on a pu apprécier l'utilité en 1884, lors de la discussion sur la réforme de la loi concernant les aliénés. Deux ans seulement se sont écoulés depuis que M. Lunier entrait dans notre Compagnie, et voilà qu'une brutale séparation nous prive à la fois du concours du savant et du charme des relations avec un collègue, chez lequel tout le monde appréciait la courtoisie, la dignité et l'indépendance du caractère.

Partout, en effet, où il a passé, M. Lunier a su se faire aimer : de ses malades, de ses adjoints, des médecins des asiles qu'il était chargé d'inspecter. Sa qualité dominante était la bonté ; il était conciliant, se prodiguait pour ses amis, parfois même pour les autres. Il était réellement bienfaisant et ne reculait pas devant le sacrifice discret et continu, pour venir en aide à ceux envers qui il croyait avoir des devoirs à remplir.

Cher collègue, la mort est venue vous surprendre au milieu de tant d'activité, et c'est avant d'avoir achevé votre tâche que vous entrez dans l'éternel repos, mais vous vivrez dans le souvenir de tous ceux à qui vous avez fait du bien, de ceux que vous avez aimés, dans le souvenir aussi de ceux dont vous avez été trop peu de temps le collègue.

Adieu, mon cher Lunier ; au nom de l'Académie, adieu.

Discours de M. Foville, au nom du Service des aliénés et de l'Association générale des médecins de France.

Messieurs,

M. le Dr Lunier, auquel nous avons le triste devoir de rendre, aujourd'hui, les derniers honneurs, a été, pendant près de quarante ans, attaché au service public des aliénés; il en a successivement parcouru tous les grades et a été promu de bonne heure au poste le plus élevé qui puisse être atteint dans cette branche de l'administration française, à celui d'Inspecteur général des services administratifs du ministère de l'Intérieur.

En même temps que ses nombreux travaux scientifiques lui assuraient un juste renom parmi les médecins aliénistes, ses publications relatives à l'administration des asiles étendaient sa réputation au delà des limites de son pays, et à ce double titre, il a été considéré, à l'étranger, depuis la mort de Parchappe, comme l'un des représentants les plus éminents et les plus autorisés de la science médico-administrative, relative au traitement des aliénés.

Interne des hôpitaux de Paris de la promotion de 1845, il a passé plusieurs années à la Salpêtrière, ce vaste théâtre des études de neuro-pathologie, qui, après avoir été l'École où se sont illustrés Pinel et Esquirol, Ferrus et Rostan, Baillarger et Falret, brille aujourd'hui d'un éclat plus vif que jamais.

Ainsi préparé, il fut, pendant quelque temps, attaché à la maison de santé privée d'Ivry, fondée par Esquirol; puis il entra dans le service des asiles publics et fut nommé, en 1851, médecin en chef du quartier de Niort.

De ce poste, il fut appelé, en 1854, à celui de directeur-médecin de l'asile de Blois, dans lequel il se signala par de nombreuses améliorations apportées à l'ensemble du service, et par l'organisation d'un pensionnat qui est resté l'un des meilleurs de France.

Aussi, se trouva-t-il naturellement désigné au choix du Gouvernement, lorsqu'une vacance se produisit dans l'Inspection générale du service des aliénés.

Nommé Inspecteur en 1864, il prit une part des plus active au développement des applications de la loi tutélaire du 30 juin 1838. Plusieurs des asiles départementaux, créés pendant cette période, ont été construits en grande partie sous sa direction, et ont largement profité de son expérience consommée.

L'année terrible paralysa le service d'inspection administrative des asiles d'aliénés. Enfermés dans Paris, les trois Inspecteurs consacrèrent, avec un zèle égal, leur dévouement et leur savoir aux soins à donner aux victimes de la guerre. M. Lunier s'enrôla dans les ambulances de la Presse et fut l'un des principaux lieutenants de Ricord dans la direction de cette œuvre patriotique. A ce titre il contribua puissamment à l'organisation des secours médicaux lors des différentes tentatives faites par l'armée de Paris pour rompre le cercle de fer qui étreignait la capitale. Les journées du Bourget, de Champigny, de Buzenval furent pour lui autant d'occasions de faire briller son activité vraiment infatigable. La croix d'officier de la Légion d'honneur récompensa tant d'énergie.

Le calme rétabli, M. Lunier reprit son service d'inspection, qu'il aimait par-dessus tout, et où il était universellement aimé, car tous ceux qui étaient soumis à son contrôle savaient qu'ils pouvaient compter sur son équité et sur sa bienveillance.

Il fut l'un des auteurs du Rapport général sur le service des aliénés que le Gouvernement fit rédiger à l'occasion de l'Exposition de 1878, travail de longue haleine, qui donne une histoire complète des efforts méthodiquement poursuivis, dans toute la France, pour améliorer le sort des déshérités de la raison, depuis la réforme de Pinel jusqu'à nos jours. Le fait seul d'avoir participé à la rédaction de ce rapport, aussi volumineux que substantiel, suffirait pour assurer, au nom de M. Lunier, une notoriété durable.

Désireux de voir se compléter l'organisation des secours publics, il prit l'initiative de propositions nouvelles, en faveur d'une classe de malades aussi dignes de sollicitude au point de vue social qu'au point de vue individuel, mais devant lesquels ne s'ouvrent que bien rarement, soit les hôpitaux ordinaires soit les asiles spéciaux ; je veux parler des épileptiques simples ou non aliénés. Dans le mémoire qu'il présenta, sur ce sujet, à l'Académie de médecine, il réclamait de l'Etat et des départements, la création d'établissements exclusivement consacrés au traitement de ces infortunés. Ses revendications n'auront pas été stériles ; elles ont trouvé un écho dans le Sénat et déjà plusieurs départements ont reconnu qu'il est nécessaire de faire, aux épileptiques, une place à part dans le service de l'assistance publique. Les études techniques de M. Lunier ont certainement contribué à amener cet heureux résultat.

Il prit, en 1881 et 1882, une des principales parts dans les travaux préparatoires, relatifs à la revision de la législation de 1838, et il fut le collaborateur personnel du ministre de l'intérieur, M. Fallières, dans la préparation du projet de loi, actuellement soumis à l'examen du Parlement.

L'heure de la mise à la retraite sonna, pour M. Lunier, alors qu'il était encore plein de force et de vigueur. Le repos relatif dont cette mesure le menaçait, aurait été, pour lui, un bien lourd fardeau, si l'Académie de médecine, en lui ouvrant ses portes, n'avait fourni un nouveau champ à son activité, ne lui avait imposé de nouveaux devoirs.

M. Lunier avait étudié, avec un soin tout particulier, les questions relatives à l'exercice de la médecine et aux intérêts professionnels du corps médical. Aussi fit-il, dès le début, partie de l'Association générale des médecins de France. Il était Président honoraire de la Société locale de Loir-et-Cher, et membre du Conseil général de l'Association ; il était, même, grâce à l'étendue de ses relations, et à son infatigable serviabilité, l'un des membres les plus utiles de ce Conseil ; à plusieurs reprises, il fut chargé de présenter aux assemblées générales de l'Association des rapports qui furent unanimement appréciés. Le bureau de l'Association, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, m'a chargé d'exprimer, ici, le vif chagrin que lui inspire la perte d'un

collègue aussi laborieux et aussi sympathique à tous égards.

Une autre Association de prévoyance, plus modeste, mais non moins efficace dans le cercle limité de son action, lui doit plus de reconnaissance encore ; il était, depuis longtemps, le trésorier de l'Association des médecins aliénistes, et le zèle apporté par lui dans l'administration des biens de cette société a beaucoup contribué à assurer sa prospérité financière ; elle sent que son absence fera un grand vide dans son conseil d'administration.

Les travaux que je viens d'énumérer brièvement, auraient largement suffi, Messieurs, pour remplir une vie des mieux employées ; et cependant ils ne constituaient qu'une faible partie des occupations multiples, pour ainsi dire universelles, à chacune desquelles M. Lunier réussissait à consacrer une part souvent notable de son temps.

Bien d'autres pourraient venir, ici, vous dire combien était grande la tâche qu'il parvenait à accomplir dans maintes sociétés s'occupant de médecine, de sciences diverses, d'administration ou d'autres sujets ; dans toutes, il était un membre toujours actif et rempli d'initiative.

Tous s'accorderaient pour rendre, avec moi, un témoignage ému du zèle sans limites qu'il apportait à l'accomplissement des innombrables devoirs qu'il s'était volontairement imposés dans l'intérêt du bien public.

Tous ceux qui, à des titres bien divers, ont été ses collègues, conserveront, de sa collaboration, le souvenir le plus reconnaissant et le plus affectueux.

Discours de M. Motet, au nom de la Société de Tempérance.

Messieurs,

Etait-ce bien à moi qu'il appartenait de prendre la parole au bord de cette tombe ? — Il n'eût pas manqué d'hommes dont la haute situation eût donné à ces derniers adieux un caractère plus solennel que je ne le saurais faire. Mais personne, j'ai presque le droit de le dire, n'eût apporté ici des regrets plus profonds, une douleur plus vive. C'est que, depuis des années, je n'en sais plus le nombre, je

vivais dans une intimité douce avec Lunier. Il m'avait accueilli d'abord avec la bienveillance d'un aîné qui aplanit pour le plus jeune les difficultés de la route, puis il m'avait honoré de son amitié; et, suivant tous les deux la même voie, nous avions marché côte à côte, la main dans la main, si souvent ensemble qu'il ne me semblait pas possible que nous fussions un jour séparés. Et pourtant, ce jour est venu ; la mort cruelle, par un coup aussi brutal qu'imprévu, brise des liens dont je mesure l'étreinte à l'âpre douleur qui me saisit. Pardonnez à mon amitié de vous parler d'elle, tous ceux qui ont vécu près de Lunier comprendront et excuseront cette satisfaction suprême qu'il m'est permis de rechercher encore.

Au nom de la Société française de tempérance, je viens apporter ici le pieux hommage de nos regrets, de notre reconnaissance. Au lendemain de nos malheurs, Lunier eut l'idée de grouper autour de lui les hommes qu'effrayait la marche envahissante de l'alcoolisme. Il pensa qu'il était possible, sinon d'arrêter le fléau, du moins d'en atténuer les ravages; et, avec une énergie qui ne s'est par démentie un seul jour, il fonda notre Société. Il la fit du premier coup si solide, si puissante, qu'elle alla grandissant d'année en année, répandant de tous côtés sa bienfaisante influence, acceptée partout, bientôt reconnue d'utilité publique. Dès le début, il en fut le secrétaire général, et nous l'avons maintenu toujours à ce poste de combat et d'honneur, n'imaginant pas qu'un autre fût plus digne que lui de le garder. Avec une activité toujours nouvelle, jamais lassée, il soutenait notre Société, il la stimulait, lui apportant à chaque séance du Conseil des adhésions nombreuses, des témoignages de sympathie, des travaux venus de l'étranger, comme de toutes les régions de la France. Lui-même, prêchant d'exemple, commençait et menait à bonne fin ses recherches sur la consommation des alcools, sur les rapports entre l'ivrognerie, la folie, la criminalité. Tous ces problèmes, il les abordait avec un esprit sûr, il les discutait avec une compétence supérieure. Il avait pris dans ses fonctions de médecin en chef, directeur d'asiles, d'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des établissements d'aliénés, l'habitude de rapprocher les chiffres, et de demander à la statistique des enseignements qu'il savait rendre féconds A chaque page de notre bul-

letin, vous retrouveriez son nom, nul plus que lui n'a contribué à en accroître l'importance. Il en recueillait, il en mettait en ordre les matériaux, il présidait à sa composition, il surveillait tous les détails. Et, tenant dans ses mains tous les rouages d'une Société qui compte plus de deux mille membres, il en était l'âme, il en était la vie. — N'est-ce pas la vérité, mon cher Robyns, vous, son collaborateur si dévoué, rappelé hier de la Belgique où vous l'attendiez pour travailler encore avec lui, pour soutenir dignement le renom de la Société française de tempérance qu'il aimait tant !

Elle était bien son œuvre. Il s'était donné à elle tout entier. Et comme une idée généreuse devient un puissant mobile d'action, il avait les ardeurs d'un apôtre, il voulait porter partout la bonne parole. A Bruxelles, à Paris, à Londres, à Copenhague, il était au premier rang, soutenu toujours par un zèle dans lequel il entrait, pour me servir du langage de l'un de nos plus illustres présidents, le regretté M. Dumas, « autant de patriotisme pratique que d'amour de l'humanité. »

Ici-bas, il a reçu déjà sa récompense ; il a vu venir à lui tout ce que notre pays compte d'illustrations dans les sciences économique, politique, physique, médicale ; et rappeler les noms de nos présidents passés et présents, Hippolyte Passy, Renouard, Dumas, Laboulaye, Barth, Bouillaud, Frédéric Passy, Bergeron, Duverger, c'est faire autour du nom de Lunier comme une auréole de gloire, c'est projeter sur l'avenir les lueurs de nos légitimes espérances. Une œuvre soutenue par de tels concours ne saurait périr ; nous acceptons de vous, Lunier, cet héritage et nous saurons le garder. « Au nom de la famille, de la Patrie, nous continuerons à faire appel aux lumières de la science, aux dévouements de la charité, et à la prévoyance de la raison d'Etat, pour éloigner de notre pays bien-aimé, des misères morales qui ont eu leur part dans ses malheurs passés, et qui pourraient amener sa ruine. »

Nous nous inspirerons de votre pensée, et de ce mot profond de Pascal : « Une des plus solides et des plus utiles charités envers les morts est de faire les choses qu'ils nous ordonneraient s'ils étaient encore au monde. » Ce sera la manière la meilleure de vous témoigner notre respectueuse

affection, la plus digne en même temps d'honorer votre mémoire.

Vous nous léguez tout un passé de dévouement et d'honneur; nous le recueillons avec un sentiment de piété profonde. Dormez en paix votre dernier sommeil, Lunier! Que nos larmes, nos regrets disent à l'épouse qui vous pleure, à ces enfants d'adoption pour lesquels votre cœur avait de si paternelles tendresses, que nous aussi nous sommes cruellement frappés. Mais, nous sommes fiers de vous avoir eu à notre tête, nous saluons une dernière fois l'homme de bien, le savant, le patriote, l'ami, dont le souvenir reste à jamais au fond de nos cœurs désolés.

Adieu, Lunier, adieu.

Discours de M. Ritti, au nom de la Société Médico-psychologique.

Messieurs,

C'est au nom de la Société médico-psychologique que je prends la parole au bord de cette tombe pour dire un dernier adieu à celui qui fut un de ses présidents, un de ses membres les plus actifs et les plus distingués.

M. Lunier, que la nature avait doué de facultés brillantes, eut le bonheur de trouver dans sa famille même des exemples et des enseignements qui contribuèrent puissamment à leur rapide développement. Sous la direction de son oncle, notre vénéré maître M. Baillarger, il aborda, dès qu'il fut parvenu à l'internat des hôpitaux, l'étude de la médecine mentale. Est-il besoin d'ajouter que, sous un tel enseignant, ses progrès durent être rapides? Nous n'en voulons pour preuve que son excellente thèse de doctorat sur la paralysie générale, document important que ne peuvent manquer de consulter ceux qui écrivent l'histoire de cette terrible maladie.

Ce travail qui dénote des connaissances cliniques approfondies, une collaboration active aux *Annales médico-psychologiques*, désignaient notre regretté collègue pour le service des aliénés alors en formation. Successivement nommé médecin de l'asile de Niort et directeur médecin en chef de celui de Blois, il montra dans ces divers postes

des qualités peu communes de clinicien et d'administrateur, cultivant la science, se livrant à des recherches anthropologiques, consacrant ses efforts et son temps à l'amélioration des malheureux confiés à ses soins.

Appelé en 1864 aux hautes fonctions d'inspecteur général du service des aliénés, il put donner un nouvel essor à sa grande activité. Esprit vif et ouvert, s'assimilant aisément les connaissances les plus diverses, il appliqua l'expérience acquise dans l'observation des malades, aux grandes questions sociales que soulève le problème de la folie. Assistance publique des aliénés, législations les concernant, influence des grandes commotions politiques sur le développement des maladies mentales, rôle que jouent les boissons alcooliques dans la production de la folie et du suicide : tels sont les points les plus importants qu'il a abordés. Partout on trouve appliqué l'esprit analytique dans toute sa rigueur; la statistique n'est pas entre ses mains une science ardue ni spécieuse ; il ne croit pas à la vertu absolue de ses chiffres et de ses tableaux, ils ne sont pour lui que des matériaux, des documents, servant à éclairer les phénomènes sociaux et pouvant conduire à la découverte des lois qui les régissent.

Dans cette œuvre scientifique si riche et si variée, nous devons mentionner spécialement ce *Rapport général sur le service des aliénés*, que M. Lunier publia en collaboration avec ses collègues de l'inspection générale, MM. Dumesnil et Constans. Ce livre considérable est bien l'histoire la plus complète qu'on ait écrite sur le passé et sur le présent de cette question si difficile et si délicate de l'Assistance publique des aliénés. On y peut suivre les transformations successives qu'a subies le régime de ces malheureux depuis l'époque où, assimilés à des criminels, ils étaient enchaînés comme des bêtes fauves, jusqu'à nos jours; ils nous montrent les résultats heureux de la réforme humanitaire de Pinel, ceux si féconds de la loi du 30 juin 1838. S'ils signalent avec une légitime fierté les progrès accomplis, ils n'hésitent pas, avec une haute indépendance, à indiquer les améliorations et les perfectionnements que leur expérience leur a montrés désirables. En présence de si grandes infortunes, la société a le devoir d'intervenir; et cette intervention doit être aussi large que bienfaisante. C'est là l'opinion des auteurs du Rapport général, et ils

l'ont admirablement résumée dans cette phrase : « Les « armées en campagne ont des ambulances, parce qu'elles « savent bien qu'elles auront des blessés ; que la société « fasse donc comme les armées, et plus encore, car sa « campagne, à elle, durera autant qu'elle-même ; qu'elle « ne marchande pas les ambulances, qu'elle ne craigne « pas de les multiplier ou de les faire plus vastes, pour « y panser les blessés du progrès ; si ce n'est un droit pour « ceux-ci, c'est au moins un devoir pour ceux que la lutte « n'a pas brisés, et qui, restés sains et saufs, jouissent du « triomphe. »

Ces travaux si nombreux et d'une portée si élevée valurent à Lunier la récompense qu'il ambitionnait le plus ; il fut nommé membre de l'Académie de médecine en mai 1883. Mais le jour du triomphe n'était pas pour lui le commencement du repos. Le travail était sa vie, et grâce à sa prodigieuse activité, il arrivait à suffire à des tâches multiples. Mais il consacrait le meilleur de son temps aux œuvres de bienfaisance et de mutualité, honneur de notre corporation, prouvant ainsi que pour lui le devoir social n'était pas un vain mot.

L'aménité de son caractère, les services qu'il avait rendus à notre Compagnie, lui avaient gagné l'affection de tous ses collègues ; tout nous permettait de penser qu'il resterait encore pendant de longues années au milieu de nous, prenant part à nos discussions ou suivant avec intérêt nos travaux. Quelle n'a pas été notre stupéfaction en apprenant presque en même temps sa maladie et sa mort !

Mais quelque grands que soient nos regrets, que sont-ils auprès du désespoir des siens ? Puissent ces adieux suprêmes, hommage de notre profonde sympathie, porter quelque consolation à cette famille si unie qui pleure son chef ! Puissent-ils être un adoucissement à la douleur du maître bien-aimé qui a vu disparaître en peu d'années ces deux fils adoptifs, qui aimaient à entourer leur père, leur bienfaiteur, de leur affectueuse vénération !

Adieu, Lunier, adieu, cher collègue, adieu.

Discours de M. Cheysson, ancien président de la Société de Statistique, au nom de cette Société.

Messieurs.

L'homme éminent, qu'une mort prématurée vient d'enlever à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis, a marqué profondément son empreinte dans plusieurs directions. On vient de vous dire les services qu'il a rendus à la science médicale et à l'administration. C'est à moi qu'incombe l'honorable mais douloureux devoir de vous parler du statisticien et de lui rendre un dernier hommage au nom de la Société de statistique.

Attiré par ses fonctions, comme par son ardeur pour la vérité et le bien public, vers ces épineux problèmes qui touchent à la raison et à la liberté humaines, le Dr Lunier sentit de bonne heure le besoin de s'appuyer sur le fait, sur l'observation, c'est-à-dire de recourir à la statistique. Elle fut dans sa main un instrument de recherche et d'administration. Il ne la cultiva pas uniquement pour elle-même; mais il la consulta pour éclairer sa marche et asseoir ses conclusions. S'il est devenu statisticien, c'est afin de mieux remplir son rôle d'économiste, d'hygiéniste et d'administrateur.

Dès 1853, à une époque où l'on parlait peu de statistique graphique, il la mettait déjà en œuvre pour ses *Recherches sur les aliénés des Deux-Sèvres*, avec cartes à teintes dégradées. Plus tard, en 1869, comme rapporteur d'une commission nommée par le Congrès aliéniste international d'août 1867, il dénonçait l'insuffisance des renseignements dont on disposait pour l'étude des maladies mentales, et traçait de main de maître les cadres et les formules, qui, adoptés depuis lors, ont amené la publication de nos belles statistiques actuelles de l'aliénation.

Quand les sources officielles lui faisaient défaut, il y suppléait par des enquêtes personnelles, conduites avec autant de persévérance que de sagacité.

C'est ainsi qu'il a procédé pour l'étude de la folie et du crétinisme en Suisse, et surtout pour ses travaux, aujour-

d'hui classiques, sur l'alcoolisme. Tableaux, cartes et texte, tout concourt à porter la conviction chez le lecteur par l'abondance, la netteté et la coordination méthodique des preuves.

Ces travaux l'appelaient naturellement à faire partie de la Société de statistique. Il y entra presque au lendemain de la fondation de cette Société, en 1866, et ne tarda pas à y prendre une place considérable, qui remplira longtemps nos souvenirs et dont témoigneront encore après nous nos annales, quand tous nous serons allés le rejoindre au sein de l'éternel repos.

Assidu à nos séances, il les animait par son intervention toujours heureuse et autorisée. Bien qu'il eût particulièrement approfondi les questions relatives à l'aliénation mentale, aux prisons et à l'alcoolisme, où il n'avait pas de rival, aucun sujet administratif ou économique ne lui était étranger. Sur tous, il avait des vues justes et personnelles. Sa profonde expérience administrative, ses fonctions, ses études, sa connaissance des hommes et des choses, lui avaient constitué comme un réservoir inépuisable d'observations exactes et ingénieuses, dont nous faisions notre profit. Il intervenait dans la plupart de nos discussions, les ramenait, si elles s'égaraient, les réveillait, si elles sommeillaient. Il trouvait toujours le mot à dire, et le disait avec tact, avec simplicité, avec bonne humeur. Il était la vie et l'entrain de nos séances. Que vont-elles devenir maintenant, privées de son aimable et intelligente participation ?

L'importance de son rôle, l'autorité qu'il avait conquise parmi nous, les sympathies unanimes dont il était entouré, tout le désignait à nos suffrages pour diriger nos travaux en qualité de président.

Sa présidence a eu lieu en 1878 et a ainsi coïncidé avec la dernière Exposition universelle. Cette coïncidence rendait la tâche particulièrement difficile, mais le Dr Lunier sut se montrer à la hauteur de toutes les exigences de la situation. Non seulement, il régla la part brillante que notre Société prit à l'exposition ; mais encore il organisa et présida les conférences internationales de statistique, dont le succès a été dû en grande partie à l'autorité, à l'influence et à la courtoisie du président. La Société ne pouvait être en meilleures mains pour se présenter devant les savants étrangers, qui n'ont certainement pas oublié son accueil

cordial, ses réceptions hospitalières, et s'associeront au deuil de sa famille et de ses amis.

En quittant au bout d'un an ce fauteuil, qu'il avait si dignement occupé (puisque nos statuts n'admettent qu'une présidence annuelle), le Dr Lunier est du moins resté membre de notre conseil et de nos commissions principales. Ses avis, marqués au coin de la sagesse et toujours écoutés, ont efficacement contribué au développement de la société, j'en atteste ici mes collègues du conseil, dont je suis l'organe, et en particulier, le secrétaire général, M. Loua, et le trésorier, M. Robyns, qui, depuis de si longues années, étaient les collaborateurs et les amis de notre regretté collègue.

Ce qui donnait à sa parole un ascendant incontesté sur nos résolutions, c'était la rare expérience qu'il avait acquise pour l'organisation, le mécanisme et le jeu des sociétés savantes.

Mieux que personne, en effet, notre ami était l'homme des sociétés savantes. Il en avait compris la portée actuelle, et surtout pressenti le brillant avenir. Il les entrevoyait à l'état d'une puissante fédération, qui grouperait toutes les branches de l'esprit humain.

Pour donner corps à cette idée, il fallait faire sortir de terre le *Palais des sociétés savantes*, vaste ruche où toutes ces abeilles prépareraient leur miel côte à côte, en renonçant, non à leur indépendance, mais à leur isolement, aussi fâcheux pour elles-mêmes que pour la science et le pays.

Elaboré au sein de la réunion des secrétaires généraux, dont il était l'âme, ce projet était devenu dans ces derniers temps une de ses préoccupations dominantes. Il y avait mis toute son ardeur et toutes les ressources de son esprit. Président du comité d'exécution, il avait eu la joie de trouver une solution pratique, et m'annonçait, il y a peu de jours, qu'il touchait enfin au succès. Hélas! il ne verra pas la réalisation de cette œuvre, si habilement et si laborieusement préparée. Il a semé, et la mort l'emporte avant la moisson. Mais l'idée qu'il a lancée est trop juste pour s'arrêter en route. Elle survivra à son auteur, et quand ce palais s'élèvera, matérialisant aux yeux de tous la synthèse et la grandeur des sociétés savantes, elles devront inscrire à une place d'honneur le nom du Dr Lunier, qui les a aimées, s'est dévoué à leur cause, et par ses travaux a préparé leur groupement et leur essor.

Toujours sur la brèche, il s'occupait de la future exposition de 1889, où il aurait eu, comme partout, à rendre des services distingués. La mort ne le lui a pas permis et l'a terrassé en pleine vigueur, alors qu'il semblait avoir encore devant lui de longues et fructueuses années à parcourir.

Quoique brusquement interrompue, sa vie a été honorable et bien remplie. Indulgent à tous, il n'a eu qu'un ennemi, pour lequel il s'est montré implacable : l'alcoolisme ; il a aimé, il a pratiqué le bien, et n'a servi que de nobles causes.

Quant à l'homme privé, il était digne de tous les respects et de toutes les sympathies, conciliant, affable, bienveillant, modéré, équilibré, il avait un commerce plein de charme, et son amitié était aussi douce qu'elle était solide.

Adieu, cher et bien-aimé collègue! Heureusement tout ne finit pas à cette tombe. Tes œuvres te survivent et te suivent. Ton souvenir restera ineffaçable dans nos cœurs et dans les traditions de la Société de statistique, au nom de laquelle je t'adresse, avec une émotion que j'ai peine à maîtriser, notre suprême adieu!

Enfin, M. DUREAU vient prononcer quelques paroles d'adieu, au nom de la Société d'anthropologie, dont M. Lunier était membre titulaire depuis 1865.

Paris. — Imprimerie de G. ROUGIER et Cie, r. Cassette, 1.